



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BAC PROFESSIONNEL 2023

Correction épreuve d'histoire-géographie-EMC

PARTIE 1 - GÉOGRAPHIE

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

Question 1. Complétez l'organigramme (annexe à rendre avec la copie) en retrouvant les mots-clés correspondant aux définitions données.

Il manquait 3 mots-clés dans l'organigramme à rendre. Les mots-clés manquants, associés aux définitions, sont les suivants :

- Mot-clé : Aléa.
(Définition : Phénomène d'origine naturelle.)
- Mot-clé : Prévention.
(Définition : Ensemble des mesures prises pour limiter les conséquences d'un risque.)
- Mot-clé : Gestion de crise/Anticipation.
(Définition : Ensemble des processus d'organisation, des moyens mis en œuvre pour se préparer et faire face à un risque majeur.)

Question 2. Citez :

- **un littoral menacé par les effets du changement climatique ;**
- **deux acteurs impliqués dans la gestion des risques naturels.**

Les exemples de littoraux menacés sont nombreux. Il était possible de citer (liste non exhaustive) : le littoral de la façade atlantique des États-Unis (dont la métropole New-York), le littoral de nombreuses îles (Réunion, Polynésie, Caraïbes), etc.

Les exemples d'acteurs impliqués dans la gestion des risques naturels sont nombreux. Il était possible de citer, entre autres : les organisations internationales (comme l'ONU), les États, les collectivités territoriales (régions, départements, communes), les ONG (organisations non gouvernementales) et associations (Croix-Rouge, Protection civile, etc.), les services de secours (pompiers, etc.), les experts scientifiques, les initiatives citoyennes.

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

Question 3. Racontez en une dizaine de lignes l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource. Vous êtes libre du choix de la ressource et de l'acteur.

Pour cette rédaction, il fallait choisir un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource. Pour cela, il fallait présenter l'acteur et présenter la ressource en veillant à faire des liens entre les deux.

- Concernant les acteurs, ils sont nombreux et il était possible de choisir : une organisation internationale, un État, une collectivité territoriale, une entreprise privée, etc.
- Concernant les ressources, elles aussi sont nombreuses et il était possible de choisir : la ressource forestière, pétrolière, gazière, aquatique, alimentaire, etc.

L'essentiel était, outre la présentation de l'acteur et l'identification de la ressource, de montrer l'implication de cet acteur dans la gestion de la ressource.

Concrètement, il s'agissait d'expliquer la position de l'acteur vis-à-vis de la ressource : exploitation de la ressource, protection de la ressource, préservation de la ressource, distribution de la ressource, transformation de la ressource, etc. Il fallait aussi expliquer les enjeux de la ressource vis-à-vis de l'acteur : question de la gestion durable ou non de la ressource, question de la position en rapport à la législation sur l'activité de l'acteur, question des actions de l'acteur sur la ressource, etc.

PARTIE 2 - HISTOIRE

Thème : Vivre en France en démocratie depuis 1945

Question 1. Reproduisez le tableau suivant sur votre copie puis complétez-le afin d'identifier les transformations constatées pendant les « Trente Glorieuses » (document 1).

Domaine concerné	Exemple(s) de transformations
Biens de consommation	Apparition de l'ordinateur, multiplication des automobiles et de la télévision.
Besoin essentiels	Accroissement de la variété et de la qualité des aliments, renforcement du bien-être (habits, santé), etc.

Équipements collectifs	Construction et amélioration des habitations, des établissements publics (écoles, hôpitaux, maisons de retraites, cantines, stades sportifs), etc.
Loisirs	Développement des loisirs (sports, campings, etc.)
Protection sociale	Sécurité vis-à-vis de la maladie, du chômage, des accidents, de la vieillesse, primes allouées à la maternité, aide donnée aux familles nombreuses.

Question 2. Expliquez les transformations économiques de la France pendant les « Trente Glorieuses » (documents 1 et 2).

La France connaît de nombreuses transformations économiques durant la période allant de 1945 à 1975, comme :

- la modernisation de l'agriculture (document 1 : « appareillage automatique et motorisé ») ;
- l'accroissement de l'activité industrielle (document 1 : « usines, ateliers, chantiers ») ;
- le développement des services (loisirs, publicité, hypermarché, etc.) (document 1 et 2).

Il s'agit de montrer que la France est entrée dans un modèle de société de consommation.

Question 3. Expliquez la phrase soulignée dans le document 1 à l'aide du document 2.

La phrase « Quant au commerce, il s'installe en marchés-type, rayons de série, publicité autoritaire » du document 1 est à mettre en relation avec la photographie de l'hypermarché dans le document 2. Effectivement, l'hypermarché est le modèle de la société de consommation incarné par cette nouvelle forme de commerce, où les consommateurs peuvent trouver tous les types de produits (alimentation, produits ménagers, etc.) C'est bien un marché-type avec des rayons en série car il y a des produits identiques en de nombreux exemplaires, et avec une publicité autoritaire car la photographie témoigne des nombreuses pancartes (prix, promotions).

Question 4 : Justifiez l’affirmation suivante : « Malgré les progrès, la société française demeure inégalitaire pendant les « Trente Glorieuses » (document 1 et 3).

La réponse doit faire apparaître les progrès de la société française à cette époque (hausse de la scolarisation, accès aux soins, création de la sécurité sociale, hausse de l’emploi et des salaires, etc.) pour ensuite apporter la nuance d’une situation qui demeure inégalitaire au sein de la population (existence de bidonvilles comme celui de La Courneuve en région parisienne, dans lesquels de nombreuses familles vivent avec des difficultés telles la surpopulation, l’absence d’eau ou d’électricité, l’exiguïté des logements). L’existence des bidonvilles soulève aussi les questions de la population ouvrière et celle de l’immigration.

On retrouve ces nuances dans :

- Le document 1, à la deuxième phrase du dernier paragraphe ;
- Le document 3, avec la présentation d’un bidonville avec la description de la misère.

Ces documents et extraits permettaient d’effectuer des citations.

Question 5. Racontez, en une dizaine de lignes, les mutations de la France pendant les « Trente Glorieuses ».

Il s’agit d’une réponse de synthèse pour montrer que la France connaît de nombreuses transformations entre 1945 et 1975 dans tous les domaines, à la fois économiques et sociaux. L’idéal est de se servir des documents et de connaissances personnelles.

Il était possible de rappeler les mutations économiques de la France (croissance soutenue, modernisation de l’agriculture, standardisation de l’industrie, augmentation du nombre d’ouvriers, etc.) et ses mutations sociales (urbanisation, construction d’équipements collectifs, émergence d’une classe ouvrière et d’une classe moyenne, développement et renforcement de la protection sociale, généralisation des congés payés, lutte contre le chômage et pour les droits des femmes, etc.)

PARTIE 3 - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Question 1. Décrivez et expliquez les évolutions récentes dans l’accès, la consommation et la circulation de l’information (document 1).

Dans votre réponse, il fallait montrer les bouleversements récents dans l’accès, la consommation et la circulation de l’information. Ces bouleversements sont nombreux :

- L'importance des réseaux sociaux comme source d'information ;
- L'individu comme consommateur mais aussi producteur d'informations via le net ;
- L'augmentation considérable du nombre d'informations, liée à la dématérialisation ;
- Le rôle des algorithmes concernant les informations (tri, sélection, profilage, etc.)

Question 2. Expliquez la phrase soulignée (document 1).

La phrase à expliquer était : « Les réseaux sociaux ne favorisent ni l'ouverture aux pensées et avis divergents, ni la prise en compte du bien commun ».

La réponse devait montrer qu'effectivement, les réseaux sociaux ne communiquent pas à l'individu la totalité des informations de façon transparente et impartiale. En effet, l'auteur explique à partir du deuxième paragraphe que les algorithmes sélectionnent « les informations qui sont les plus susceptibles de nous concerner » via des instructions prédéfinies.

Plusieurs citations étaient pertinentes, par exemple :

- « Facebook va choisir les informations que nous verrons dans notre flux d'actualités »
- « conduit à limiter le contenu auquel nous avons accès »
- « ne filtrent que les informations qui renforcent nos convictions préexistantes »
- « Ils favorisent les informations facilement digérables. »

Question 3. Identifiez les moyens avec lesquels l'État et les citoyens peuvent exercer leur vigilance sur les usages des algorithmes (document 2 et connaissances personnelles).

La réponse demande de présenter et d'expliquer les moyens par lesquels l'État et les citoyens peuvent exercer leur vigilance sur les usages des algorithmes. Si la question 2 proposait d'identifier le problème des algorithmes, il s'agit dans la question 3 de préciser les moyens d'action pour s'en prémunir au mieux.

À partir du document 2, on pouvait mentionner le moyen d'action qu'est la concertation citoyenne, c'est-à-dire l'organisation d'un débat public (ici, par la métropole de Montpellier et en lien avec la CNIL) où les citoyens volontaires sont appelés à venir s'exprimer sur ce sujet d'éthique.

La question mettant « moyens » au pluriel et vous invitant à fournir des connaissances personnelles, il fallait au moins parler d'un moyen autre que la concertation citoyenne. Il

était possible de citer : le fait pour un État de faire des lois sur l'utilisation des algorithmes (par exemple, la RGPD), le fait pour l'État de sensibiliser aux pratiques du numérique les élèves encore à l'École, le fait pour les citoyens d'être vigilants sur les sites internet, etc.

Question 4. Justifiez l'affirmation suivante dans un texte argumenté d'une dizaine de lignes minimum : « Le numérique a modifié les conditions du débat démocratique dans les démocraties libérales ».

L'affirmation devait être justifiée par un texte argumenté d'une dizaine de lignes. Les idées pouvant être mises en avant sont (liste non exhaustive) :

- Via les réseaux sociaux notamment, le numérique permet aux citoyens de s'engager, de débattre, de donner leur point de vue et d'interagir sur des sujets de sociétés ;
- Le numérique sert de vitrine pour les partis politiques (avec des sites Internet, par exemple) et pour la pratique politique en général (retransmission des débats, vidéos d'hommes politiques, etc.) ;
- Le numérique offre aux citoyens de nombreuses sources d'information, mais il ne faut pas oublier les risques (manipulation, rôle des algorithmes, désinformation, *fake news*, etc.)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.